

Section du CHER

1^{ère} réunion plénière de la nouvelle instance, la Formation Spécialisée (FS), du 17 mars 2023

Cette nouvelle instance est issue de la fusion du CTL et du CHSCT suite à la loi en 2019 sur la transformation de la fonction publique

Présentation du règlement intérieur

Le règlement intérieur n'est toujours pas finalisé alors que la validation de la mise en place des nouvelles instances est actée depuis plusieurs mois. Sans règlement il est logiquement impossible de mettre les décisions au vote.

La situation actuelle est identique à celle qui existait auparavant. Était-il donc nécessaire d'effectuer ces changements ?

Désignation du secrétaire de la FS et renouvellement des membres de la Commission de visite et de la Commission d'enquête

Le règlement intérieur n'étant pas mis en place, toutes les organisations syndicales (OS) demandent un report des désignations et du renouvellement des membres de la commission de visite et d'enquête lors de la prochaine FS qui traitera du règlement intérieur.

Approbation des procès-verbaux :

-séance du 23/11/2022

Le PV est adopté, **FO-DGFIP** s'est abstenu car nous n'avions pas pu indiquer nos observations en temps voulu.

Points récurrents mis à l'ordre du Jour:

OBSERVATIONS RELATIVES À LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS ET À L'AMÉLIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LE REGISTRE SST.

Une seule fiche était à l'étude, elle concernait le cloisonnement d'une zone au SGC de Bourges.

Cependant il semblerait que la proposition de la direction ne fasse plus l'unanimité auprès des agents. Une autre solution a été présentée par le SGC mais elle est arrivée trop tardivement pour pouvoir être traitée en FS.

L'agent de prévention (A.P.) va retourner au SGC et elle consultera le service concerné.

FO-DGFIP, a fait remarquer que la fiche qui traitait des courants d'air des fenêtres du site de Ste Catherine à BOURGES, a tout simplement disparu depuis des mois alors que le problème n'a pas été résolu.

FO-DGFIP demande la réactivation de cette fiche.

Concernant les fiches d'accident du travail et de maladies professionnelles (dont le bilan des accidents survenus depuis la dernière séance plénière), il y a eu un cas, une personne a fait un malaise en sortant de sa formation.

LES EXERCICES D'ÉVACUATION OBLIGATOIRES.

A la suite du courrier à la préfecture, demandé par les OS lors du dernier CHSCT, la préfecture a enfin octroyé les moyens de pratiquer sur le site de Condé à Bourges un exercice d'évacuation conformément aux règles de sécurité.

Il a été constaté que le gardien (ou son remplaçant ; une entreprise privée gère le gardiennage) n'était pas présent pour empêcher le public de rentrer.

La direction fera en sorte que cet élément figure sur la fiche de poste remise au gardien par sa société.

FO-DGFIP est revenu sur le déclenchement de l'alarme à Saint Catherine le 10 février dernier.

Nous n'avons pas su si il s'agissait d'un exercice ou d'un déclenchement dû à un incident.

Notre constatation : plutôt que d'appeler la direction, il aurait été plus opportun de prévenir les pompiers. Selon l'A.P., **c'est la personne qui porte le brassard qui doit appeler les pompiers.** Cette information sera rappelée aux services. De plus, l'A.P. indique qu'elle va proposer de nouveaux ateliers sur le risque incendie sur chaque site de la DDFiP.

LE BUDGET DÉDIÉ À LA FORMATION SPÉCIALISÉE

Il est scindé en deux parties : l'une concerne la formation tandis que l'autre prend en charge les actions à mettre en place.

Côté formation, le budget s'élève à 6 497 €, côté actions à mettre en place 34 761 €.

Trois formations ont été proposées et votées lors de cette séance.

- Secourisme initial (SST) pour 10 agents pour un montant de 1 460 €
- Secourisme recyclage pour 90 agents pour un montant de 2 763 €
- Prévention dans le cadre du travail sur écran et la fatigue visuelle pour 1 200 €.

FO-DGFiP a demandé à ce que le contenu de la formation nous soit diffusée. En effet il est difficile de se prononcer sur ce type de proposition juste avec le coût de celle ci.

- Visites médicales quinquennales : le médecin de prévention étant en intérim dans le Cher ,il est difficile de respecter la règle d'une visite médicale tous les 5 ans.

CONCERNANT LES ACTIONS QUI SERONT MISES EN PLACE POUR 2023.

- 5 000 € dédiés à du matériel à visée médicale sur prescription de la médecine du travail.
- 5 souris ergonomiques, pour droitiers à plusieurs inclinaisons , devis de 570 €.
- Stores pour Ste Catherine à Bourges, devis proposé de 2 249,95 €

Les OS rappellent que les premiers stores avaient été financés par le CHSCT afin d'impulser la mise en place de ces protections. La mise en place de stores supplémentaires, doit être financée par le budget de la direction et non celui de la FS.

FO-DGFiP a rappelé qu'il serait souhaitable que les stores déjà en place fassent l'objet de réparations pour ceux qui le nécessitent.

Il ne faut pas hésiter à signaler tout dysfonctionnement afin de déclencher l'intervention de la maintenance.

• **Mise en accessibilité du CFP de VIERZON**

Une balise sonore va remplacer l'actuel système dédié aux personnes mal voyantes qui avait été financé par le CHSCT il y a environ 15 ans. Ce système est plus performant pour un coût de 2 882,18 €

DEMETROPOLISATION « SIE » VIERZON

Le pôle Ergonomique a rendu son rapport.

Il n'a pas donné d'avis, mais à la lecture du contenu , on peut s'apercevoir que certains bureaux ont un déficit de lumière directe et un couloir d'accès n'est pas chauffé.

Toutes les OS ont dénoncé l'installation de services de la DGFIP dans des locaux qui ne sont pas adaptés. Nous avons rappelé notre opposition à ce projet.

La direction reste campée sur ses positions afin de mettre en place ce SIE malgré des locaux inadaptés et prévoit l'inauguration le 28 avril 2023.

Le A+ est déjà choisi, une fiche de poste a été réalisée pour les 4 A adjoints.

Les B (9) et C (1) stagiaires seront complétés avec 1 B et 6 C contractuels.

QUESTIONS DIVERSES :

- Les OS ont déposé une alerte sanitaire pour le site de SANCERRE au vu des arguments remontés par les agents. La direction assure qu'elle va gérer la situation directement. Concernant le SIP de Bourges, elle attend l'arrivée du nouveau responsable de service...Nous suivrons l'évolution des situations avec les intervenants.

Vos représentants FO DGFiP à la FS (formation spécialisée) du CHER

- Titulaire Franck JANSONNIE , - Suppléant Florian VYE

Pensez à consulter notre site local <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>